

SYSTEME GLOBAL DE PREFERENCES COMMERCIALES (SGPC)

CONCESSIONS ACCORDEES PAR

LES PHILIPPINES

Concessions tarifaires

No de position tarifaire NCCD	Désignation du produit	Droit de douane		
		Taux de droit de base	Concession au titre du SGPC Marge préférentielle	Observations
31.04.300	Sulfate de potassium d'une teneur en K ₂ O inférieure ou égale à 52 % en poids	10 %	10 %	
40.02.300	Polybutadiène (BR)	20 %	10 %	
Ex 84.06.390	Moteurs diesel ou semi-diesel pour tracteurs	20 %	10 %	

Délégation de la REPUBLIQUE DES PHILIPPINES